

Description

Luminaire cylindrique, non orientable avec technologie LED COB et driver de LED électronique intégré. Convient aux applications murales. Disponible en 2 designs différents : orienté uniquement vers le bas ou orienté vers le haut et le bas.

Le luminaire comporte 4 composants mécaniques principaux : le corps cylindrique, un boîtier de connexion mural carré, un verre de protection et une applique murale. Conçu pour un usage extérieur. L'utilisation combinée du verre de sécurité de 12 mm d'épaisseur et du joint torique torique garantit une classe de protection IP 55.

Matériaux

- Corps en aluminium, prétraité pour une utilisation en extérieur et recouvert d'un revêtement en poudre blanc mat, noir mat ou aluminium, à fine texture résistant aux rayures.
- Boîtier de connexion rectangulaire en aluminium prétraité pour une utilisation en extérieur et recouvert d'un revêtement en poudre blanc mat, noir mat ou aluminium, à fine texture résistant aux rayures.
- Cône du réflecteur avant recouvert d'un revêtement en poudre noir mat.
- Réflecteur en aluminium brillant, faisceau large (40°)
- Verre de protection : Verre de sécurité transparent trempé, 12 mm d'épaisseur
- Plaque murale : acier inoxydable, 1,5 mm
- Dissipateur thermique : aluminium anodisé noir
- Support de LED : polycarbonate blanc
- Joints toriques d'étanchéité : EPDM

Caractéristiques techniques

- Dimensions :
 - 1 x LED : \varnothing 79 mm, 185 mm de hauteur
 - 2 x LED : \varnothing 79 mm, 235 mm de hauteur
- LED COB haute puissance incluse
- Température de couleur : 3000 K
- IRC 90+
- 3 SDCM
- Réflecteur brillant, angle de faisceau de 40°
- Driver de LED électronique sans variation, inclus
- Flux lumineux : 321 lm par LED
- Efficacité lumineuse : 56 %
- Consommation électrique du luminaire : 8 W pour 1 x LED, 13 W pour 2 x LED (puissance totale, driver inclus)
- Garantie : 5 ans pour les LED
- Durée de vie : L80 B20 @ 50 000 heures
- Tension : 220-230 V / 50-60 Hz
- Classe 1
- Utilisation : extérieur, IP 55
- Test au fil incandescent : 960 °C

Installation

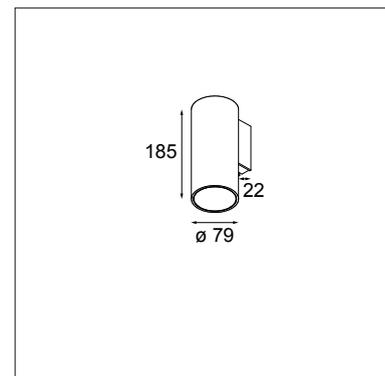
- Monté sur une applique murale en inclinant le luminaire sur l'applique. Le luminaire est fixé sur l'applique à l'aide d'une vis à six pans M4 (clé Allen incluse).
- L'applique murale est fixée au mur à l'aide de 2 vis universelles pour panneau d'aggloméré de 4 mm de diamètre max. (non incluses). Trou oblong pour la connexion à l'alimentation secteur au centre de la plaque arrière (25 mm de long, 15 mm de large).
- Connexion à l'alimentation secteur par connecteurs imperméables et thermorétractables IP 68 inclus, compatible avec des câbles rigides et torsadés pouvant atteindre 2,5 mm².

Accessoires

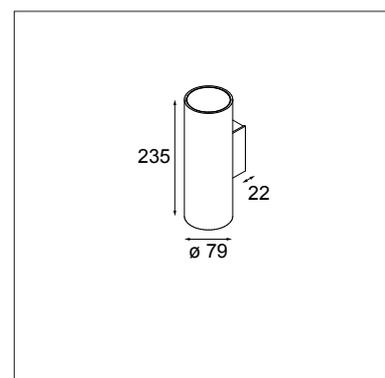
- Aucun.



NUDE WALL 1X



NUDE WALL 2X



Normes et directives :

- Normes et directives :
- 2006/95/CE - Directive Basse Tension
- 2004/108/CE - Directive CEM
- 2011/65/UE - Directive RoHS
- 2009/125/CE - Directive Écoconception
- 245/2009/CE + 347/2010/UE - Directive Écoconception
- 1194/2012/UE - Règlement Écoconception
- EN 60598-1:2008 +A11:2009 - Luminaires. Prescriptions générales et essais
- EN 62471:2008 - Sécurité photobiologique des lampes et des appareils utilisant des lampes
- EN 62493: 2010 - Évaluation d'un équipement d'éclairage relativement à l'exposition humaine aux champs électromagnétiques
- EN 60598-2-1 - Luminaires fixes à usage général
- EN 55015:2006 +A1:2007 +A2:2009 - Limites et méthodes de mesure des perturbations radioélectriques produites par les appareils électriques d'éclairage et les appareils analogues
- EN 61000-3-2:2006 +A1,A2:2009 - Limites pour les émissions de courant harmonique (courant appelé par les appareils inférieur ou égal à 16 A par phase)
- EN 61000-3-3:2013 - Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension, pour les matériels ayant un courant assigné inférieur ou égal à 16 A par phase et non soumis à un raccordement conditionnel
- EN 61547:2009 - Exigences concernant l'immunité CEM
- EN 50581:2012 - Documentation technique pour l'évaluation des produits électriques et électroniques par rapport à la restriction des substances dangereuses